



Message du Président de la République

LA CONFIANCE

POUR UNE RELANCE PLUS FORTE

A l'occasion du 47^{ème} anniversaire de la Côte d'Ivoire, le Président de la République a livré un important message, dans lequel il a lancé un appel aux citoyens pour faire de l'environnement économique favorable, un atout, pour la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale. Aussi cet extrait du discours présente-il les opportunités et les efforts attendus pour la relance de l'économie nationale.



S.E.M. Laurent Gbagbo
Président de la République de Côte d'Ivoire

"... Nous bénéficions désormais d'un environnement international favorable. A nous de savoir en tirer profit pour consolider la paix et la réconciliation nationale, conditions nécessaires à la reconstruction du pays et à la relance de notre économie. D'ores et déjà, l'Accord Politique de Ouagadougou a donné un nouvel élan à la normalisation de la situation économique et financière de la Côte d'Ivoire. La projection de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2007 est fixée à 1,5%. Pour renforcer les bases d'une reprise économique plus vigoureuse, un programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) a été négocié avec le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Ce programme a été approuvé sans réserve, le 3 août 2007, par le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International.

A travers ce programme, la Côte d'Ivoire renoue avec la Communauté Financière Internationale, pour soutenir les réformes nécessaires, notamment dans la gestion des finances publiques, le secteur du pétrole et de l'électricité, la filière café-cacao et le secteur financier.

Outre cet accord important, nous envisageons avec confiance, la conclusion très prochaine d'un programme de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Le but ultime est de pouvoir bénéficier de l'initiative d'allègement de la dette, tant bilatérale que multilatérale, c'est-à-dire de replacer dès cette année, les relations entre la Côte d'Ivoire et la communauté financière internationale au niveau où elles étaient en septembre 2002.

En appui à ce programme, la Banque Mondiale a consenti un don d'un montant d'environ 60 milliards de F CFA, en vue de soutenir la mise en œuvre de certains volets du programme de sortie de crise. Enfin, la table ronde des bailleurs de fonds, organisée le 18 juillet 2007, a permis d'enregistrer des annonces d'appuis financiers de l'ordre de 180 milliards de F CFA. Il revient donc à nos services compétents de mettre en œuvre les diligences appropriées pour le décaissement effectif des appuis annoncés.

...Suite en page 2 ➤

Redéploiement de l'Administration dans les zones CNO

Inauguration de la BHCI BOUAKE

A la tête d'une forte délégation composée essentiellement de banquiers, le Ministre de l'Economie et des Finances s'est rendu le vendredi 31 août 2007, à Bouaké, pour l'inauguration de la BHCI (Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire). A cette occasion, le Maire, M. Fanny Ibrahim, a souhaité que cette banque participe de façon efficiente, au développement économique de la région. Le Directeur Général de la BHCI, M. Lancina Coulibaly s'est, pour sa part, réjoui du redéploiement de l'Administration Financière dans les zones CNO (Centre, Nord et Ouest), qui permet aujourd'hui à sa structure de s'implanter à Bouaké. La BHCI pourra donc prochainement proposer aux populations, des crédits au logement, des crédits pour le développement de leurs affaires, des avances sur salaires, des prêts scolaires, etc.



Les habitants de la capitale du centre ont un urgent besoin de logements

M. Coulibaly a souhaité la mise en place d'un fonds de soutien à l'habitat, qui permettra à la BHCI de concevoir des programmes de logements sociaux, à des conditions très assouplies.

...Suite en page 2 ➤

Développement : implication des Ivoiriens de la diaspora

La Mutuelle Ivoirienne de l'Etranger (MIE), a organisé du lundi 20 au jeudi 23 août 2007, à l'Hôtel Ivoire Abidjan, le premier salon des Ivoiriens de la diaspora.

L'objectif visé selon le Président du Conseil d'Administration de la MIE, M. Luc Sosthène Obrou, est de motiver les émigrés ivoiriens (environ 1,5 million) à s'impliquer pleinement dans le processus de développement de leur pays. Il a souhaité que l'Etat favorise l'émergence d'un cadre légal pour faciliter le retour et l'insertion sociale des immigrés.

Parrain de cette première rencontre des Ivoiriens de la diaspora, M. Marcel Gossio, président de la communauté portuaire et Directeur Général du port autonome d'Abidjan, s'est dit heureux de cette initiative qui coïncide avec la sortie de crise.

Pour sa part, SEM. Youssouf Bakayoko, Ministre des Affaires Etrangères, représentant le Président de la République, SEM. Laurent Gbagbo, a émis le vœu de voir la diaspora devenir un vecteur de paix, d'union, et de fraternité.

...Suite en page 2 ➤

AU SOMMAIRE

Inauguration de la BHCI Bouaké	1
Développement : implication des Ivoiriens de la diaspora	1
Renforcer la stratégie d'intervention du FNT	2
Conclusion d'un programme AUPC	3
Lancement des bons du Trésor	3
Atelier d'information du FEM	4



Renforcer la stratégie d'intervention du Fonds National des Télécommunications

Le Fonds National des Télécommunications (FNT) a organisé à Abidjan le 2 août dernier, un atelier de présentation de sa stratégie. Le but de ces travaux était de partager avec les acteurs du secteur des télécommunications, les mécanismes d'intervention du FNT, afin de les enrichir davantage.

En sa qualité de Président du Conseil de Gestion du FNT, M. Koffi Ahoutou Emmanuel, Directeur de Cabinet représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, a remercié le Ministre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), M. Hamed Bakayoko, pour avoir mis en place les organes de gestion du FNT. Il a réaffirmé l'engagement du fonds à soutenir de façon déterminante, le développement des NTIC en Côte d'Ivoire.



M. Hamed Bakayoko et M. Koffi Ahoutou Emmanuel (à droite)

Cet engagement s'appuiera sur la définition de règles administratives, financières et la traçabilité des redevances perçues, sur la mise en place d'une cellule d'exécution et sur la reprise du recouvrement des ressources.

Prenant la parole, le Ministre des NTIC, M. Hamed Bakayoko, a rappelé les missions prioritaires du FNT que sont, la desserte rurale et le développement des NTIC au niveau de l'éducation, de la santé, et de la sécurité. Il a souhaité que le FNT ait une politique de partenariat avec les opérateurs, dans le prolongement des activités de ceux-ci en zones rurales. Le Ministre des NTIC a ouvert l'atelier en exhortant les participants à dégager des résolutions concrètes à même d'optimiser l'intervention du FNT.

Au terme des travaux, les recommandations suivantes ont été arrêtées :

- > faire le bilan exhaustif de la téléphonie rurale en Côte d'Ivoire ;
- > faire un examen de l'incidence de la libéralisation sur la téléphonie rurale ;
- > approfondir les questions de rentabilité en milieu rural ;
- > intégrer le schéma directeur stratégique de développement des NTIC dans la politique nationale de desserte rurale ;
- > définir avec précision la notion de zone rurale ;
- > définir avec précision les critères pour le désenclavement d'une localité ;
- > définir le mode d'intervention de l'Etat dans un environnement libéralisé sans qu'il y ait conflit de marché ;
- > éviter la création de structures d'Etat pour la gestion des infrastructures communes ;
- > mener des études pour le dimensionnement des infrastructures communes. ■

► (Inauguration de la BHCI à BOUAKE, Suite de la page 1)

De son côté, le Ministre a remercié le Président de la République et le Premier Ministre, pour leur participation quotidienne à la réussite du redéploiement de l'Administration Financière. Il a encouragé les responsables de la banque à se rapprocher de plus en plus de leur clientèle, à travers une densification de son réseau à Abidjan et à l'intérieur du pays, avec comme porte d'entrée, Bouaké et Korhogo. Cette politique de proximité répondra aux attentes pressantes et légitimes des populations.

Avec le redéploiement de l'Administration et le retour des populations déplacées, de nombreux défis s'imposent au secteur bancaire. Il faudra, a poursuivi le Ministre, faire face aux contraintes liées aux opérations de fin de mois, mais surtout, définir une stratégie de financement à même de contribuer à la reconstruction nationale et à la relance économique.



De g. à dr. : M. Ibrahim, M. Diba et M. Coulibaly

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information, qui se matérialise à la BHCI par la mise en place de nouveaux outils, devrait améliorer la qualité des services offerts à la clientèle. L'agence BHCI de Bouaké devrait, pour le Ministre, s'affirmer comme un centre d'excellence et la locomotive des autres agences dans les zones Centre, Nord et Ouest.

A Korhogo, deuxième étape de sa visite, le Ministre Diba a pu constater que la Trésorerie Générale présente les dispositions nécessaires à son fonctionnement. Les locaux des Impôts, des Douanes et de la Poste de Côte d'Ivoire ont besoin d'être réhabilités. En ce qui concerne la BHCI, les travaux sont en cours de finalisation.

Au terme de cette mission, le Ministre a noté avec satisfaction l'engouement des établissements financiers à reprendre leurs activités dans les zones CNO. ■

► (Implication des Ivoiriens de la diaspora, Suite de la page 1)

Le concept de la semaine des Ivoiriens de la diaspora qui se tiendra désormais chaque année pendant les grandes vacances, poursuit plusieurs objectifs notamment :

- > favoriser les partenariats d'affaires ;
- > favoriser les créations d'entreprises ;
- > promouvoir le savoir-faire de la diaspora ;
- > promouvoir la MIE et ses produits.



M. Obrou PCA de la MIE

Rappelons qu'à l'initiative du Ministère de l'Economie et des Finances, en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, une mission sur la mobilisation de l'épargne de la diaspora ivoirienne avait séjourné en Europe (Paris, Londres et Rome), du 16 au 30 juillet 2007. Cette mission exploratoire et de sensibilisation visait plusieurs objectifs à savoir :

- > rencontrer et échanger avec les Ivoiriens de l'étranger, en vue d'identifier les besoins en matière de services financiers, à mettre à leur disposition pour leur permettre d'effectuer des opérations de financement en direction de la Côte d'Ivoire, à moindre coût et en toute sécurité ;
- > accompagner et appuyer les banques et établissements financiers ivoiriens qui souhaitent ouvrir des guichets à Paris, à Londres et à Rome, à travers la création de mécanismes d'incitation à la mobilisation de l'épargne ;
- > asseoir une politique dynamique d'encouragement afin de déterminer dans quelle mesure les Ivoiriens de la diaspora peuvent participer au développement national.

A l'issue des échanges avec la mission, les Ivoiriens de la diaspora ont souhaité bénéficier d'une politique de promotion par le biais d'un dialogue permanent entre leur association et les institutions de la République de Côte d'Ivoire.

En retour, la délégation ministérielle a arrêté les recommandations suivantes :

- > élaboration d'un guide de procédures indiquant les documents à constituer afin de bénéficier de l'exonération pour les dons à mettre à la disposition des différentes chancelleries ;
- > mise en place de la commission interministérielle pour la mobilisation des ressources de la diaspora ;
- > mise en place du conseil supérieur des Ivoiriens de l'Etranger ;
- > création d'une banque de données des compétences des Ivoiriens de la diaspora. ■

► (La confiance pour une relance plus forte, Suite de la page 1)

C'est le lieu de saluer l'ensemble de la communauté financière internationale ainsi que les partenaires au développement pour leur réengagement aux côtés de la Côte d'Ivoire, dans la mise en œuvre de son programme de sortie de crise. La confiance retrouvée devra favoriser le lancement d'importants projets d'investissement : les travaux de construction pour le transfert de la capitale à Yamoussoukro, la poursuite des travaux de l'autoroute du Nord dont le démarrage est effectif, le projet d'extension et de modernisation du Port Autonome d'Abidjan qui sera lancé au mois de septembre 2007, etc.

Ces efforts permettent d'envisager une relance plus forte de la croissance économique pour la création d'emplois, et par voie de conséquence, la réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi nous devons sortir au plus vite de la crise politique par les élections. Si nous sommes tous de bonne foi, si chacun est déterminé, comme je le suis, à ce que les élections aient lieu, nous pouvons organiser l'élection présidentielle dès la fin de cette année, dès le mois de décembre 2007. C'est le pari que je voudrais voir les Ivoiriens tenir, pour la paix en Côte d'Ivoire, pour la réconciliation nationale et pour l'avenir du pays.

Vive la Côte d'Ivoire une et indivisible !

Vive la réconciliation !

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire ! ■

PHASE 1 - Elaboration du cadrage macro-économique - 16 au 31 juillet 2007

L'élaboration du cadrage macroéconomique consiste à faire des prévisions, sur les principaux indicateurs économiques et à en déduire les prévisions de recettes pour l'année n+1. Cette phase implique : la DGBF, DGD, DGI, DGTCF.

PHASE 2 - Elaboration du cadrage budgétaire - 1er au 15 août 2007

Sur la base du cadrage macroéconomique, le cadrage budgétaire consiste, pour la DGBF, à arrêter les grandes masses de ressources et de dépenses, en cohérence avec les orientations stratégiques du Gouvernement.

PHASE 3 - Notification des enveloppes budgétaires - 17 août 2007

Les propositions d'allocation des crédits par Ministère et Institution sont arrêtées sur la base du cadrage budgétaire et notifiées. Cette phase implique la DGBF.

PHASE 4 - Préparation des conférences budgétaires - 20 au 31 août 2007

Après la notification des enveloppes budgétaires aux Ministères et Institutions, ceux-ci procèdent à l'élaboration de leurs propositions de ventilation des crédits dans les limites fixées. Ils doivent organiser des arbitrages internes avant de transmettre les projets à la DGBF. Cette phase implique la DGBF et tous les Ministères.

PHASE 5 - Conférences budgétaires - 3 sept. au 15 octobre 2007

Les conférences budgétaires sont des rencontres consacrées à l'examen de la répartition des enveloppes proposées par les ministères. Elles concernent également l'examen du catalogue des mesures nouvelles (recrutement de nouveaux agents de l'Etat). Cette phase implique la DGBF et tous les Ministères.

PHASE 6 - Arbitrage à la DGBF - 22 oct. au 2 novembre 2007

Après avoir discuté avec les différents Ministères, la DGBF procède à un arbitrage ultime, avant d'arrêter les niveaux des crédits proposés.

PHASE 7 - Arbitrage du MEF - 5 au 15 novembre 2007

Avant de soumettre l'avant projet de budget au Gouvernement, le Ministre procède à un examen des dotations des Ministères et autres structures. Au terme de cette étape, les niveaux définitifs des dotations sont arrêtés pour la finalisation du projet de communication en Conseil des Ministres, relatif à la présentation du budget.

PHASE 8 - Examen de l'avant projet de budget au Conseil de Gouvernement et au Conseil des Ministres - 5 au 15 novembre 2007

L'avant projet de budget est transmis par le MEF au SG du Gouvernement, en vue de son examen en Conseil de Gouvernement. Une fois validé par le conseil de Gouvernement, il est soumis au conseil des Ministres qui, après délibération, adopte le projet de budget.

PHASE 9 - Promulgation du budget 2008 - avant le 30 décembre 2007

Après l'adoption du projet de budget par le Conseil des Ministres, un projet d'ordonnance sera soumis à la signature du Président de la République en vue de la promulgation du budget.

Conclusion d'un programme AUPC

avec les Institutions de BRETTON WOODS

Réuni en session ordinaire le 3 août 2007 à Washington, le Conseil d'Administration du FMI a adopté, au titre de la République de Côte d'Ivoire, un programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC).

Ce programme est l'aboutissement des négociations entamées depuis plusieurs mois entre les Autorités ivoiriennes, les Institutions de Bretton Woods, la BAD et l'ensemble des partenaires au développement. Il consacre les efforts consentis par la Côte d'Ivoire pour préserver une situation économique et financière viable, en dépit des difficultés observées depuis le déclenchement de la crise en septembre 2002.

Par cet accord, la Côte d'Ivoire renoue véritablement avec la communauté financière internationale, même si les liens n'ont jamais été totalement rompus avec cette dernière. Pour parvenir à ce résultat, la Côte d'Ivoire a satisfait à l'ensemble des mesures préalables identifiées au plan économique (mesures budgétaires et réformes structurelles dans les secteurs du café-cacao et de l'énergie). Par ailleurs, les Accords de Ouagadougou, par les avancées significatives qu'ils ont induites au plan de l'exécution du programme de sortie de crise et



Le directeur Afrique du FMI M. Bio Tchanké et le Ministre Charles Koffi Diby

➤➤ (Conclusion d'un programme AUPC, Suite...)

du succès de la table ronde dédiée à son financement, ont favorisé l'adoption de ce programme.

Dans ce nouveau contexte, la Côte d'Ivoire obtiendra des partenaires au développement divers soutiens, notamment l'assistance technique et des appuis financiers. À son tour, elle poursuivra l'assainissement du cadre macro-économique, à travers la mise en oeuvre de réformes structurelles, en vue de satisfaire aux conditions d'éligibilité à la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). Ce programme devrait lui permettre de bénéficier de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Assurances : 33 établissements agréés



Le monde de l'assurance se développe largement en Côte d'Ivoire. Publiée ce mois-ci par le Ministère de l'Economie et des Finances, la liste des établissements officiellement agréés comporte 22 sociétés spécialisées dans les assurances IARD (incendie, accidents et risques divers), et 11 sociétés d'assurance vie. Par ailleurs, 60 courtiers en assurances sont autorisés à exercer.

En 2006, malgré la conjoncture difficile due à la crise qui dure depuis quatre ans, le chiffre d'affaires total des compagnies d'assurances a augmenté de 6,18 % pour s'établir à 137,5 milliards de F CFA. Les sociétés d'assurances emploient, en Côte d'Ivoire, près de 1500 personnes.

Le marché ivoirien de l'assurance représente environ le tiers de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) qui regroupe 14 pays africains, tous membres de la zone franc.

Lancement des bons du Trésor par adjudication

Le vendredi 7 septembre 2007, le Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire a servi de cadre au lancement officiel des bons du Trésor par adjudication. Face aux personnalités du monde financier national et international, le Ministre de l'Economie et des Finances a précisé que l'émission avait pour objet de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales, dans la zone UEMOA, en vue de contribuer au financement des besoins de trésorerie de l'Etat de Côte d'Ivoire. Elle vise aussi à participer au processus de sortie de crise, à travers un programme de coopération avec les bailleurs et l'apurement des passifs, tout en animant le marché des titres de la dette publique. Le montant indicatif de l'opération est de 225 milliards de FCFA, à valeur nominale unitaire d'un million de F CFA, pour une durée de 728 jours.

Ouverte le 6 septembre 2007, la clôture des souscriptions est prévue pour le 20 septembre 2007. M. Charles Koffi Diby a rappelé les avantages de l'émission, au niveau du rendement. En effet, les bons du Trésor constituent une opportunité d'épargne pour les opérateurs économiques, qui disposent de liquidité en quête de placement. En outre, la rémunération est payable d'avance et précomptée sur la valeur nominale des bons. Sur la sécurité de l'opération, le Ministre a précisé que les bons sont dématérialisés, écartant ainsi tous risques de vol et de perte. Ils sont aussi défiscalisés, nets d'impôts et taxes, et négociables sur toute l'étendue de l'UEMOA.

La garantie des remboursements est assurée par l'Etat de Côte d'Ivoire, et les bons du Trésor sont pondérés à 0% dans les risques bancaires. Le Ministre a par ailleurs, présenté officiellement le COSTEIF (Comité de Suivi des Titres d'Etat et Instruments de Financement), qui aura pour charge, de coordonner les activités des structures impliquées dans le suivi et la mobilisation des ressources sur le marché des capitaux.

Avant de déclarer ouverte la dernière opération de levée de fonds sur le marché des capitaux, au titre de l'année 2007, le Ministre a appelé les opérateurs économiques à associer leur image à celle-ci. « Associez vous donc à nous pour réécrire, aujourd'hui 07 septembre où le monde entier célèbre la fête de la Victoire, l'histoire de la Côte d'Ivoire en lettre d'or. Nous croyons que cette prophétie est le gage du succès de notre opération ».

Le monde entier se mobilise un peu plus chaque année pour prendre des mesures de préservation et de défense de l'environnement. La Côte d'Ivoire s'associe concrètement à cette grande cause.

C'est ainsi que, le 8 août dernier, s'est tenu à Abidjan un atelier d'information du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec pour thèmes :

- rappel du nouveau dispositif d'allocation des ressources du FEM ;
- rôles des agences d'exécution dans le financement des projets du FEM ;
- nouveau cycle des projets FEM ;
- présentation du projet auto-évaluation nationale des capacités à renforcer, pour la gestion de l'environnement mondial.

Ouvrant la série des allocutions, le Président Directeur Général de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), M. Victor Nemelessini Silué, a souligné l'importante contribution du FEM dans le financement de projets environnementaux et invité les participants à davantage profiter des mécanismes offerts par cette structure.



Mme Koué-Bakayoko Alimata,
Coordonnatrice du point du FEM

M. André Carvalho, Directeur Pays du PNUD en Côte d'Ivoire,

s'est dit disposé à appuyer la mise en œuvre des projets de développement.

Au nom du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, le Directeur de Cabinet M. Kouassi Kouadio Mermoz, a exprimé toute la reconnaissance de son département, au Ministère de l'Economie et des Finances pour son implication dans le processus de paiement des contributions de la Côte d'Ivoire à la caisse du FEM.

Pour le Ministre de l'Economie et des Finances, la protection de l'environnement revêt un grand intérêt, comme le montre la participation de la Côte d'Ivoire à tous les grands rendez-vous sur le sujet. Après la première grande réunion mondiale à Stockholm (Norvège), en 1972, ont suivi en 1992, le Sommet Mondial sur l'Environnement à Rio de Janeiro et le Sommet Mondial sur le développement durable, le 1er Septembre 2006 en Afrique du Sud. La Côte d'Ivoire a été le premier pays de l'Afrique de l'Ouest à adhérer au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), dès son avènement en 1990.

En outre, l'Etat s'est aussi engagé à participer aux trois premières reconstitutions des ressources de l'institution, pour un montant total de 14 millions de droits de tirages spéciaux, soit environ 10,2 milliards de FCFA (au taux de 1 DTS = 727,790 FCFA). C'est ainsi qu'elle a pu bénéficier de plus de 85 milliards de FCFA, pour différents projets nationaux, régionaux, internationaux, ainsi que des micro financements destinées aux ONG. M. Charles Koffi Diby a exhorté les participants à élaborer de nouveaux projets, afin que la Côte d'Ivoire puisse toujours bénéficier de ce fonds.

Le FEM a déjà affecté 6,2 milliards de dollars et mobilisé plus de 20 milliards de dollars de cofinancements, à l'appui de 1800 projets financés dans plus de 155 pays en développement ou en transition. A ce jour, le FEM est la seule source de financement des projets environnementaux, née du Sommet « planète terre » de 1992.

Au terme des travaux, les participants ont fait les recommandations suivantes :

- encourager les promoteurs de projets environnementaux à saisir les opportunités qu'offre le FEM ;
- favoriser une plus grande collaboration entre le PFO/FEM et les différents points focaux ;
- associer davantage les ONG à l'élaboration et à l'exécution des projets ;
- mettre en place un groupe de spécialistes en montage de projets pour mieux bénéficier des ressources du FEM ;
- encourager l'organisation d'un atelier national afin d'affirmer la volonté politique de l'Etat sur la promotion des énergies renouvelables et des biocarburants ;
- mettre l'accent sur la gestion, l'économie et la maîtrise d'énergie qui revêtent un caractère prioritaire et urgent.

L'Afrique sera la première victime du réchauffement climatique* si le monde ne fait pas d'effort rapidement. Le continent deviendra incultivable et inhabitable, ont déploré des chercheurs britanniques le jeudi 6 septembre à Pretoria.

Le principal conseiller scientifique du Gouvernement britannique, David King, estime que si l'on ne freine pas le réchauffement climatique, la situation va s'aggraver en Afrique. La sécheresse va s'accroître et les inondations vont ravager les côtes. "C'est le continent qui va souffrir le plus du changement climatique", a-t-il dit aux universitaires et journalistes réunis dans la capitale sud-africaine.



*Au XXI^e siècle, les températures ont augmenté de 0,70°C sur le continent africain

"Avant 2080, plus de 70 millions d'Africains seront menacés de famine" toujours à cause du réchauffement climatique.

CHIFFRES CLES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE en 2007

Produit Intérieur Brut et croissance

PIB	9 602,9 milliards FCFA
Taux de croissance réel	1,5 %
● Secteur Primaire	- 0,6 %
● Secteur Secondaire	1,8 %
● Secteur Tertiaire	1,9 %

Production 6 mois 2007 Variations / 2006

Cacao (en tonnes)	423.800	- 18,4 %	↘
Café (t.)	167.900	+ 50,3 %	↗
Banane (t.)	198.000	- 2,8 %	↘
Ananas (t.)	64.800	- 20,4 %	↘
Caoutchouc (t.)	71.000	+ 7,5 %	↗
Sucre (t)*	98.116,5	+ 19,5 %	↗
Coton graine (t)*	110.857,6	- 6,3 %	↘
Anacarde (t.)	176.600	+ 5,9 %	↗
Pétrole (milliers de barils)	8.741,7	- 27,1 %	↘
Gaz (millions de m3)	758,1	- 5,8 %	↘
Electricité (GWH)	2.544,4	- 5,3 %	↘

* 5 mois 2007

- Taux d'inflation à fin juin 2007
- Variation en moyenne annuelle (IHPC) : 2,5 %

COMMERCE EXTERIEUR 2007* Variations / 2006

● EXPORTATIONS	1.933.887	- 15,7 %	↘
Produits primaires	749.302	- 15,8 %	↘
dont café-cacao	396.346	+ 9,6 %	↗
Pétrole brut	224.157	- 42,7 %	↘
● IMPORTATIONS	1.574.014	+ 0,2 %	↔
● SOLDE COMMERCIAL	359.873	- 50,1 %	↘

* En millions de F CFA

STATISTIQUES MONETAIRES (en milliards de FCFA)

	Réalizations		Variations
	Décembre 2006	Juin 2007	
● Crédits à l'économie	1.291,0	1.194,2	- 7,5 % ↘
● Masse monétaire	2.294,8	2.276,4	- 0,8 % ↘

FINANCES PUBLIQUES (en milliards de FCFA)

	REALISATIONS à fin Juin 2007	OBJECTIFS FMI
● Recettes et dons	901,9	1.978,1
Recettes	901,9	1.847,7
Dons	0,0	130,4
● Dépenses Totales	812,1	1.947,0
Dépenses primaires	725,6	1.758,9
dont dépenses liées à la crise	28,6	136,7
Intérêts sur la dette publique	71,0	138,8
● Solde Budgétaire	89,8	31,1

ECO Actualités

Publication mensuelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Directeur de Publication : Charles Koffi Diby

Rédacteur en Chef : Koffi Ahoutou Emmanuel

Siège de la Rédaction : Immeuble SCIAM

17 BPV 670 Abidjan - CÔTE D'IVOIRE